

## Estimations des dépenses scolaires par année scolaire 2023-2024

OBJET : Estimation du montant des frais scolaires **de la classe de Mmes Monique et Magali (1<sup>ère</sup> maternelle)** et de leur ventilation - année scolaire 2023-2024

Madame, Monsieur,

Vous trouverez ci-après l'estimation du montant des frais réclamés par notre école et de leur ventilation. <sup>(1)</sup>

Description	Quantité	Prix à l'unité	
<b>Frais scolaires obligatoires</b>			
Activités culturelles	Animation musicale	2	6,75€
	Plume bleue	1	5,00€

Au niveau des modalités de paiement, nous vous invitons à effectuer le virement sur le compte bancaire de l'école : BE 187320-6092-7165 ouvert auprès de la banque CBC au nom de l'école de l'Enfant-Jésus.

Lors des virements nous vous invitons à indiquer dans la communication :  
Classe, nom de votre enfant, nom de l'activité.

Nous vous informons que les factures impayées des années scolaires précédentes seront reportées. Celles-ci pourront être réclamées dans le cadre d'un échelonnement de paiement. En cas de difficultés financières, des solutions peuvent être trouvées, vous pouvez alors prendre rendez-vous avec la direction.

D'avance, nous vous remercions vivement et restons à votre entière disposition pour toute information complémentaire que vous souhaiteriez recevoir au sujet des frais réclamés par l'école.

---

1 Conformément au prescrit de l'article 100 du décret missions du 24 juillet 1997.

## Estimations des dépenses scolaires par année scolaire 2023-2024

OBJET : Estimation du montant des frais scolaires **de la classe de Mme Carine (1<sup>ère</sup> maternelle)** et de leur ventilation - année scolaire 2023-2024

Madame, Monsieur,

Vous trouverez ci-après l'estimation du montant des frais réclamés par notre école et de leur ventilation. <sup>(1)</sup>

Description	Quantité	Prix à l'unité	
<b>Frais scolaires obligatoires</b>			
Activités culturelles	Animation musicale	2	6,75€
	3 petits cochons	1	5,00€
	Plume bleue	1	5,00€
	Cinéma	1	3,50€

Au niveau des modalités de paiement, nous vous invitons à effectuer le virement sur le compte bancaire de l'école : BE 187320-6092-7165 ouvert auprès de la banque CBC au nom de l'école de l'Enfant-Jésus.

Lors des virements nous vous invitons à indiquer dans la communication :  
Classe, nom de votre enfant, nom de l'activité.

Nous vous informons que les factures impayées des années scolaires précédentes seront reportées. Celles-ci pourront être réclamées dans le cadre d'un échelonnement de paiement. En cas de difficultés financières, des solutions peuvent être trouvées, vous pouvez alors prendre rendez-vous avec la direction.

D'avance, nous vous remercions vivement et restons à votre entière disposition pour toute information complémentaire que vous souhaiteriez recevoir au sujet des frais réclamés par l'école.

---

1 Conformément au prescrit de l'article 100 du décret missions du 24 juillet 1997.

## Estimations des dépenses scolaires par année scolaire 2023-2024

OBJET : Estimation du montant des frais scolaires **de la classe de Mme Letizia (2<sup>ème</sup> maternelle)** et de leur ventilation - année scolaire 2023-2024

Madame, Monsieur,

Vous trouverez ci-après l'estimation du montant des frais réclamés par notre école et de leur ventilation. <sup>(1)</sup>

Description		Quantité	Prix à l'unité
<b>Frais scolaires obligatoires</b>			
Excursions à but pédagogique	Zoo de Maubeuge	1	6,00€
Activités culturelles	Animation musicale	2	6,75€
	3 petits cochons	1	5,00€
	Plume bleue	1	5,00€
	Cinéma	1	3,50€

Au niveau des modalités de paiement, nous vous invitons à effectuer le virement sur le compte bancaire de l'école : BE 187320-6092-7165 ouvert auprès de la banque CBC au nom de l'école de l'Enfant-Jésus.

Lors des virements nous vous invitons à indiquer dans la communication :  
Classe, nom de votre enfant, nom de l'activité.

Nous vous informons que les factures impayées des années scolaires précédentes seront reportées. Celles-ci pourront être réclamées dans le cadre d'un échelonnement de paiement. En cas de difficultés financières, des solutions peuvent être trouvées, vous pouvez alors prendre rendez-vous avec la direction.

D'avance, nous vous remercions vivement et restons à votre entière disposition pour toute information complémentaire que vous souhaiteriez recevoir au sujet des frais réclamés par l'école.

---

1 Conformément au prescrit de l'article 100 du décret missions du 24 juillet 1997.

## Estimations des dépenses scolaires par année scolaire 2023-2024

OBJET : Estimation du montant des frais scolaires en **2<sup>ème</sup> maternelle (Mme Pierina)** et de leur ventilation - année scolaire 2023-2024

Madame, Monsieur,

Vous trouverez ci-après l'estimation du montant des frais réclamés par notre école et de leur ventilation. <sup>(1)</sup>

Description		Quantité	Prix à l'unité
<b>Frais scolaires obligatoires</b>			
Excursions à but pédagogique	Ferme pédagogique	1	6,00€
Activités culturelles	Animation musicale	1	6,75€
	Spectacle : les 3 petits Cochons	1	5,00€
	Spectacle Luc Regard : Plume bleu	1	5,00€

Au niveau des modalités de paiement, nous vous invitons à effectuer le virement sur le compte bancaire de l'école : BE 187320-6092-7165 ouvert auprès de la banque CBC au nom de l'école de l'Enfant-Jésus.

Lors des virements nous vous invitons à indiquer dans la communication :  
Classe, nom de votre enfant, nom de l'activité.

Nous vous informons que les factures impayées des années scolaires précédentes seront reportées. Celles-ci pourront être réclamées dans le cadre d'un échelonnement de paiement. En cas de difficultés financières, des solutions peuvent être trouvées, vous pouvez alors prendre rendez-vous avec la direction.

D'avance, nous vous remercions vivement et restons à votre entière disposition pour toute information complémentaire que vous souhaiteriez recevoir au sujet des frais réclamés par l'école.

<sup>1</sup> Conformément au prescrit de l'article 100 du décret missions du 24 juillet 1997.

## Estimations des dépenses scolaires par année scolaire 2023-2024

OBJET : Estimation du montant des frais scolaires en **2<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup> maternelle (Mmes Coralie et Sophie)** et de leur ventilation - année scolaire 2023-2024

Madame, Monsieur,

Vous trouverez ci-après l'estimation du montant des frais réclamés par notre école et de leur ventilation. <sup>(1)</sup>

Description		Quantité	Prix à l'unité
FRAIS SCOLAIRES OBLIGATOIRES			
EXCURSIONS A BUT PEDAGOGIQUE	Le Tilt de Rixensart	1 X	13 €
	Le Zoo de Maubeuge	1 X	6 €
ACTIVITES CULTURELLES	Animation musicale	1X	6.75 €
	Spectacle les 3 petits cochons au Sablon	1 X	5 €
	Cinéma « jardin enchanté »au Sablon	1 X	3.50 €
	Spectacle Luc Regard	1 X	5 €
	Spectacle « Et moi »au Sablon	1X	5 €

Au niveau des modalités de paiement, nous vous invitons à effectuer le virement sur le compte bancaire de l'école : BE 187320-6092-7165 ouvert auprès de la banque CBC au nom de l'école de l'Enfant-Jésus.

Lors des virements nous vous invitons à indiquer dans la communication :  
Classe, nom de votre enfant, nom de l'activité.

Nous vous informons que les factures impayées des années scolaires précédentes seront reportées. Celles-ci pourront être réclamées dans le cadre d'un échelonnement de paiement. En cas de difficultés financières, des solutions peuvent être trouvées, vous pouvez alors prendre rendez-vous avec la direction.

D'avance, nous vous remercions vivement et restons à votre entière disposition pour toute information complémentaire que vous souhaiteriez recevoir au sujet des frais réclamés par l'école.

<sup>1</sup> Conformément au prescrit de l'article 100 du décret missions du 24 juillet 1997.

## Estimations des dépenses scolaires par année scolaire 2023-2024

OBJET : Estimation du montant des frais scolaires **1<sup>e</sup> année primaire (Mmes Marjorie et Mélanie)** et de leur ventilation - année scolaire 2023-2024

Madame, Monsieur,

Vous trouverez ci-après l'estimation du montant des frais réclamés par notre école et de leur ventilation. <sup>(1)</sup>

Description	Quantité	Prix à l'unité	
FRAIS SCOLAIRES OBLIGATOIRES			
ACCES A LA PISCINE	Cours de natation	9	5€
EXCURSIONS A BUT PEDAGOGIQUE	Ecole d'autrefois	1x	11,90 €
	Ferme pédagogique « Champ de Loup » à Lobbes	3x	8 €
	Lego Discovery centre	1x	10 €
ACTIVITES CULTURELLES	Graine de valeur	3x	1€
	Animation BAM BAM	1x	Gratuit
	Sablon théâtre	1x	Gratuit
	Mission zéro bobo	3x	2 €

Au niveau des modalités de paiement, nous vous invitons à effectuer le virement sur le compte bancaire de l'école : BE 187320-6092-7165 ouvert auprès de la banque CBC au nom de l'école de l'Enfant-Jésus.

Lors des virements nous vous invitons à indiquer dans la communication :  
Classe, nom de votre enfant, nom de l'activité.

Nous vous informons que les factures impayées des années scolaires précédentes seront reportées. Celles-ci pourront être réclamées dans le cadre d'un échelonnement de paiement.  
En cas de difficultés financières, des solutions peuvent être trouvées, vous pouvez alors prendre rendez-vous avec la direction.

D'avance, nous vous remercions vivement et restons à votre entière disposition pour toute information complémentaire que vous souhaiteriez recevoir au sujet des frais réclamés par l'école.

<sup>1</sup> Conformément au prescrit de l'article 100 du décret missions du 24 juillet 1997.

## Estimations des dépenses scolaires par année scolaire 2023-2024

OBJET : Estimation du montant des frais scolaires en 2<sup>ème</sup> année primaire (Mmes Véronique et Christelle) et de leur ventilation - année scolaire 2023-2024

Madame, Monsieur,

Vous trouverez ci-après l'estimation du montant des frais réclamés par notre école et de leur ventilation. <sup>(1)</sup>

Description	Quantité	Prix à l'unité	
FRAIS SCOLAIRES OBLIGATOIRES			
ACCES A LA PISCINE	Piscine	9 X	5 €
EXCURSIONS A BUT PEDAGOGIQUE	Espace Arthur Masson (Treignes).	1 X	11,90 €
	Château de Bouillon	1 X	9,60 €
	Gaia « Des animaux en bonne compagnie »	1 X	2 €
	Mission Zéro Bobo (Croix Rouge)	3 X	2 €
ACTIVITES CULTURELLES	Projet « BAM BAM » (promouvoir le bien-être l'alimentation et le mouvement)	1X	Gratuit
	La maison réconfort au Sablon : film et conteuse suivi d'un atelier création d'une maison en classe	1 X	Gratuit

Au niveau des modalités de paiement, nous vous invitons à effectuer le virement sur le compte bancaire de l'école : BE 187320-6092-7165 ouvert auprès de la banque CBC au nom de l'école de l'Enfant-Jésus.

Lors des virements nous vous invitons à indiquer dans la communication :  
Classe, nom de votre enfant, nom de l'activité.

Nous vous informons que les factures impayées des années scolaires précédentes seront reportées. Celles-ci pourront être réclamées dans le cadre d'un échelonnement de paiement. En cas de difficultés financières, des solutions peuvent être trouvées, vous pouvez alors prendre rendez-vous avec la direction.

D'avance, nous vous remercions vivement et restons à votre entière disposition pour toute information complémentaire que vous souhaiteriez recevoir au sujet des frais réclamés par l'école.

<sup>1</sup> Conformément au prescrit de l'article 100 du décret missions du 24 juillet 1997.

## Estimations des dépenses scolaires par année scolaire 2023-2024

OBJET : Estimation du montant des frais scolaires en 3<sup>ème</sup> année primaire (Mmes Aurore et Valentine) et de leur ventilation - année scolaire 2023-2024

Madame, Monsieur,

Vous trouverez ci-après l'estimation du montant des frais réclamés par notre école et de leur ventilation. <sup>(1)</sup>

Description	Quantité	Prix à l'unité
FRAIS SCOLAIRES OBLIGATOIRES		
ACCES A LA PISCINE	Piscine	9 X 5€
EXCURSIONS A BUT PEDAGOGIQUE	Excursion au Sparkoh	1 X 8€
	Excursion au Bois du Cazier	1 X 7€
ACTIVITES CULTURELLES	Excursion à la mer du Nord (fin d'année)	1 X 10€

Au niveau des modalités de paiement, nous vous invitons à effectuer le virement sur le compte bancaire de l'école : BE 187320-6092-7165 ouvert auprès de la banque CBC au nom de l'école de l'Enfant-Jésus.

Lors des virements nous vous invitons à indiquer dans la communication :  
Classe, nom de votre enfant, nom de l'activité.

Nous vous informons que les factures impayées des années scolaires précédentes seront reportées. Celles-ci pourront être réclamées dans le cadre d'un échelonnement de paiement. En cas de difficultés financières, des solutions peuvent être trouvées, vous pouvez alors prendre rendez-vous avec la direction.

D'avance, nous vous remercions vivement et restons à votre entière disposition pour toute information complémentaire que vous souhaiteriez recevoir au sujet des frais réclamés par l'école.

<sup>1</sup> Conformément au prescrit de l'article 100 du décret missions du 24 juillet 1997.



## Estimations des dépenses scolaires par année scolaire 2023-2024

OBJET : Estimation du montant des frais scolaires en 4<sup>ème</sup> année primaire (Mmes Noémi et Perrine) et de leur ventilation - année scolaire 2023-2024

Madame, Monsieur,

Vous trouverez ci-après l'estimation du montant des frais réclamés par notre école et de leur ventilation. <sup>(1)</sup>

Description	Quantité	Prix à l'unité
FRAIS SCOLAIRES OBLIGATOIRES		
ACCES A LA PISCINE	Cours de natation	9 X 5 €
EXCURSIONS A BUT PEDAGOGIQUE	Formation secourisme (2h)	3 X 2 €
ACTIVITES CULTURELLES	Sophro-contes	1X 2,50 €
	Activités ECA : Projet Warocqué	5 X Gratuit
	Activités à la bibliothèque : Découverte et origamis	3 X Gratuit
SEJOURS PEDAGOGIQUES AVEC NUITEE(S)	Classes vertes à Bouillon (2 nuitées)	1 105 €

Au niveau des modalités de paiement, nous vous invitons à effectuer le virement sur le compte bancaire de l'école : BE 187320-6092-7165 ouvert auprès de la banque CBC au nom de l'école de l'Enfant-Jésus.

Lors des virements nous vous invitons à indiquer dans la communication :  
Classe, nom de votre enfant, nom de l'activité.

Nous vous informons que les factures impayées des années scolaires précédentes seront reportées. Celles-ci pourront être réclamées dans le cadre d'un échelonnement de paiement. En cas de difficultés financières, des solutions peuvent être trouvées, vous pouvez alors prendre rendez-vous avec la direction.

D'avance, nous vous remercions vivement et restons à votre entière disposition pour toute information complémentaire que vous souhaiteriez recevoir au sujet des frais réclamés par l'école.

<sup>1</sup> Conformément au prescrit de l'article 100 du décret missions du 24 juillet 1997.

## Estimations des dépenses scolaires par année scolaire 2023-2024

OBJET : Estimation du montant des frais scolaires en 5<sup>ème</sup> année primaire (Mmes Sandra et Pauline) et de leur ventilation - année scolaire 2023-2024

Madame, Monsieur,

Vous trouverez ci-après l'estimation du montant des frais réclamés par notre école et de leur ventilation. <sup>(1)</sup>

Description	Quantité	Prix à l'unité	
FRAIS SCOLAIRES OBLIGATOIRES			
ACCES A LA PISCINE	Piscine	9X	5€
EXCURSIONS A BUT PEDAGOGIQUE	Musée guerre Ypres	1X	11€
	CCS	1X	15€
	Pairi Daiza	1X	20€
ACTIVITES CULTURELLES	Animation Sablon « pop art »	1X	gratuit

Au niveau des modalités de paiement, nous vous invitons à effectuer le virement sur le compte bancaire de l'école : BE 187320-6092-7165 ouvert auprès de la banque CBC au nom de l'école de l'Enfant-Jésus.

Lors des virements nous vous invitons à indiquer dans la communication :  
Classe, nom de votre enfant, nom de l'activité.

Nous vous informons que les factures impayées des années scolaires précédentes seront reportées. Celles-ci pourront être réclamées dans le cadre d'un échelonnement de paiement. En cas de difficultés financières, des solutions peuvent être trouvées, vous pouvez alors prendre rendez-vous avec la direction.

D'avance, nous vous remercions vivement et restons à votre entière disposition pour toute information complémentaire que vous souhaiteriez recevoir au sujet des frais réclamés par l'école.

<sup>1</sup> Conformément au prescrit de l'article 100 du décret missions du 24 juillet 1997.

## Estimations des dépenses scolaires par année scolaire 2023-2024

OBJET : Estimation du montant des frais scolaires en 6<sup>ème</sup> année primaire (Mmes Déborah et Delphine) et de leur ventilation - année scolaire 2023-2024

Madame, Monsieur,

Vous trouverez ci-après l'estimation du montant des frais réclamés par notre école et de leur ventilation. <sup>(1)</sup>

Description	Quantité	Prix à l'unité
FRAIS SCOLAIRES OBLIGATOIRES		
ACCES A LA PISCINE		
Cours séparés filles – garçons 1 semaine sur 2 la moitié de l'année scolaire	9 X	5 €
EXCURSIONS A BUT PEDAGOGIQUE		
- Visite de Blégny-Mine le 4 avril 2024	1 X	10,50 €
- Visite du MMM ( 2 <sup>ème</sup> guerre mondiale ) le 29 mai 2024	1 X	5 €
- Abbaye de Maredsous + Draisine de la Molinee le 4 juillet 2024	1 X	4,25 €
ACTIVITES CULTURELLES		
PECA, projet théâtre Warocqué	1 X	gratuit
SEJOURS PEDAGOGIQUES AVEC NUITEE(S)		
3 jours et 2 nuits, séjour sportif à Louvain-la-Neuve	1 X	100,06 €

Au niveau des modalités de paiement, nous vous invitons à effectuer le virement sur le compte bancaire de l'école : BE 187320-6092-7165 ouvert auprès de la banque CBC au nom de l'école de l'Enfant-Jésus.

Lors des virements nous vous invitons à indiquer dans la communication :  
Classe, nom de votre enfant, nom de l'activité.

Nous vous informons que les factures impayées des années scolaires précédentes seront reportées. Celles-ci pourront être réclamées dans le cadre d'un échelonnement de paiement. En cas de difficultés financières, des solutions peuvent être trouvées, vous pouvez alors prendre rendez-vous avec la direction.

D'avance, nous vous remercions vivement et restons à votre entière disposition pour toute information complémentaire que vous souhaiteriez recevoir au sujet des frais réclamés par l'école.

<sup>1</sup> Conformément au prescrit de l'article 100 du décret missions du 24 juillet 1997.